



50 000 personnes disent non au privé!



MARTINE DOYON

Munies de leur parapluie et de leur imperméable, près de 50 000 personnes ont marché dans les rues de Montréal le samedi 3 mai dernier pour manifester leur attachement au système de santé public, universel et gratuit.

Ensemble pour la santé

Des gens de tous âges et de tous horizons ont pris part à cet événement organisé par une vaste coalition du monde syndical, d'organismes de la société civile provenant des milieux communautaire, étudiant, féministe, universitaire, de groupes de retraités et de médecins.

Des milliers de membres de la FTQ étaient parmi les manifestants et les manifes-

tantes qui ont marché pour exprimer leurs inquiétudes devant une ouverture toujours plus grande au secteur



MARTINE DOYON

La FTQ rencontre les députés

Partout, dans tout le Québec, un appel a été lancé auprès des députés afin de faire les pressions nécessaires pour colmater la

brèche et empêcher la dérive vers la privatisation de notre système de santé et de son financement en exhortant le ministre Couillard à agir en conséquence.

Depuis l'adoption de la loi 33 qui permet l'ouverture à l'assurance privée pour les chirurgies de la hanche, du genou et des cataractes, une série d'initiatives ont été mises de l'avant pour élargir cette brèche. Un projet de règlement permet en effet qu'une cinquantaine de chirurgies puissent être exécutées en exclusivité dans des cliniques privées opérées par des médecins désengagés du système public. Des promoteurs tentent aussi d'attirer les spécialistes vers les services privés, d'autres envisagent la construction d'établissements privés de santé et d'autres encore annoncent de nouveaux traitements moyennant des dizaines de milliers de dollars!

SUITE EN PAGE 3

JOURNÉE INTERNATIONALE DE COMMÉMORATION DES PERSONNES TUÉES OU BLESSÉES AU TRAVAIL

Le ministre Whissell sommé d'agir sans tarder

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE COMMÉMORATION DES PERSONNES TUÉES OU BLESSÉES AU TRAVAIL EST DEVENUE UNE TRADITION À LA FTQ. LE 28 AVRIL DERNIER, PLUS D'UNE CENTAINE DE TRAVAILLEUSES ET DE TRAVAILLEURS ONT MANIFESTÉ DEVANT LES BUREAUX DU CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC (CPQ) AFIN DE RÉCLAMER QUE CESSÉ SON OPPOSITION À CE QUE LA LOI SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL S'APPLIQUE À TOUS LES MILIEUX DE TRAVAIL.



PHOTOS MARTINE DOYON

Le président de la FTQ, Michel Arsenault, a profité de la journée du 28 avril pour sommer le ministre du Travail, David Whissell, d'agir sans tarder afin que la Loi sur la santé et la sécurité du travail, adoptée en 1979, soit mise en vigueur partout, sans exception.

207 travailleurs morts sur les lieux du travail en 2007

Encore cette année, les décès survenus en raison du travail ont augmenté pour atteindre le macabre nombre de 207. Un sérieux coup de barre doit être donné pour mettre un terme à la situation qui

ne cesse de se détériorer au Québec en matière de santé et de sécurité au travail.

Le président de la FTQ, Michel Arsenault, s'est adressé aux manifestantes et aux manifestants en rappelant notre devoir de mémoire envers les trop nombreuses personnes mortes ou blessées au travail à chaque année. «*Les employeurs et le gouvernement doivent permettre aux travailleurs et aux travailleuses d'évoluer dans un environnement sécuritaire.*

«*C'est incroyable qu'en 2008 on doive se battre pour que la Loi s'applique à tous. Depuis 30 ans, le CPQ s'oppose à la création de comités de santé et de sécurité, à la nomination de représentants à la prévention et à la mise en place de programmes de prévention pour tous les travailleurs, alors que les gouvernements successifs sont restés les bras croisés.*

«*Pour nos membres qui travaillent dans la construction, les services publics, le commerce, le transport, la manutention, le papier, le textile et plusieurs autres secteurs, une partie importante de la Loi ne s'applique*

pas encore. Le gouvernement et le CPQ doivent enfin comprendre le bon sens», a déclaré le président de la FTQ, Michel Arsenault.

La prison et des amendes plus sévères pour les mauvais employeurs

Pour la FTQ, il est aussi impératif que les dirigeants d'entreprise négligents soient tenus personnellement et criminellement responsables de leurs actes ou de leurs omissions entraînant des blessures ou la mort. «*Trop d'employeurs considèrent, encore aujourd'hui, la santé et la sécurité du travail comme un frein à la productivité. Il est temps qu'un message clair et sans équivoque leur soit envoyé.*»

Le Code criminel permet désormais au procureur général de déposer des accusations criminelles et aux tribunaux d'imposer des peines d'emprisonnement contre les entreprises et gestionnaires responsables de la mort de travailleurs.

SUITE EN PAGE 10

SOMMAIRE

2

FERMETURES SAUVAGES



ISABELLE GAREAU

5

UNE VISITE CHEZ PRATT & WHITNEY CANADA



MARTINE DOYON

6

RÉSEAU D'ENTRAIDE SYNDICAL UN ÉVÉNEMENT RÉUSSI EN MONTÉRÉGIE!



DANIEL MAILLETTE

8

LA FLÈCHE FTQ FÊTE SES 40 ANS

**10**

QU'ON SE LE DISE SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL : JUSTE UN PEU ?

12

LES MÉDIAS DANS LA RUE!



MÉDIAMATIQUÉBEC

Les gouvernements doivent être plus interventionnistes

PLUSIEURS CENTAINES DE TRAVAILLEURS ET DE TRAVAILLEUSES, AINSI QUE LEUR FAMILLE, ONT SUBI DES CONTRECOUPS IMPORTANTS DES CRISES DES SECTEURS MANUFACTURIER ET FORESTIER CES DERNIERS MOIS. PLUS DE 40 000 PERTES D'EMPLOI DANS LA SEULE DERNIÈRE ANNÉE. LE SECTEUR DU VÊTEMENT A QUANT À LUI ÉTÉ FRAPPÉ DE PLEIN FOUET, RÉCEMMENT, PAR DES FERMETURES SAUVAGES, METTANT À LA RUE DES CENTAINES D'HOMMES ET DE FEMMES.

La FTQ a saisi toutes les occasions d'interpeller les gouvernements afin qu'ils prennent leurs responsabilités en adoptant des mesures de sauvegarde des emplois au Québec, ainsi que de vrais programmes de formation, de réorientation de carrière et d'aide aux travailleurs âgés.

« Nous l'avons fait dans le secteur de la sidérurgie il y a quelques années. Nous avons fait la preuve qu'en associant tous les partenaires dans la recherche de mesures ciblées pour un secteur donné, on pouvait arriver à des résultats satisfaisants sans toujours être obligés de jouer aux pompiers.

« Ces mesures allaient du soutien au revenu, aux programmes de préretraite pour les travailleurs âgés, au renouvellement du parc technologique, à la formation et à la réorientation de carrière pour les travailleurs plus jeunes par le biais des fonds de l'assurance-emploi », rappelle le président de la FTQ, Michel Arsenault, qui a été étroitement impliqué dans cette démarche.

Manifestation devant le magasin Moore's

La Men's Wearhouse, qui a enregistré des profits de 147 millions de dollars au cours de la dernière année, a décidé de mettre la clé dans la porte de son usine de Montréal, le 11 juillet prochain, jetant à la rue 540 travailleuses et travailleurs. Le président de la FTQ et la directrice du Conseil du Québec Unite

Teamsters, qui représentait les 750 employés de l'usine.

Le syndicat des Teamsters, en collaboration avec Emploi Québec et plusieurs employeurs de la région de Québec, a mis sur pied un comité de reclassement qui compte déjà 500 propositions d'emplois pour les travailleurs licenciés. Un projet



Les couturières de l'usine Golden Brand qui confectionnent des vêtements pour les magasins Moore's, lors de la manifestation du 19 avril.

Here et vice-présidente de la FTQ, Lina Aristeo, étaient dans la rue avec les couturières le 19 avril dernier pour dénoncer la décision de la compagnie avide de profits.

Fermeture sauvage de l'usine CROCS à Québec

L'annonce de la fermeture de l'usine de sandales CROCS, dans la région de Québec, a suscité beaucoup d'attention de la part des médias, des élus et de la population. « Il ne fait aucun doute que la fermeture de l'usine était principalement basée sur le fait que la compagnie voulait générer encore plus de profits pour ses actionnaires. Contrairement à ce qui a été dit, les salaires avaient peu à voir avec la décision de l'employeur », explique Serge Bérubé, président de la section locale 1999 des



de relance pourrait préserver entre 50 et 100 emplois.

La fermeture de l'usine Flextronics passe inaperçue

La compagnie Flextronics, qui fabrique des cartes réseau pour le compte de Nortel, a annoncé en février dernier la fermeture de son usine de ville St-Laurent. Cette mauvaise nouvelle est passée presque inaperçue dans les médias et la volonté du syndicat de relancer l'usine s'est butée à une fin de non-recevoir de la part de la direction locale.

Nortel, le principal client de Flextronics, est à l'origine de la décision de la compagnie de fermer l'usine. En effet, l'équipementier exigeait une baisse draconienne des coûts de fabrication. Pendant ce temps, le président

de Nortel, Mike Zafirovski, a touché une rémunération en hausse de 22 % pour l'année 2007 seulement.

Une controverse éclate lors de l'annonce de la fermeture de l'usine Quebecor World à Magog

C'est dans un climat de controverse que l'usine Quebecor World Magog a fermé ses portes en mars dernier. Dans une lettre publiée dans les journaux locaux, Pierre-Karl Péladeau, ex-président de la compagnie, a accusé les élus locaux ainsi que les syndicats d'être à l'origine de la crise qui secoue l'industrie manufacturière au Québec. Cette affirmation a provoqué une levée de boucliers autant de la part des élus locaux, que du milieu syndical et même de la ministre Monique Gagnon-Tremblay qui a refusé de blâmer les travailleurs pour la fermeture de l'usine.

Fermeture de Cari-All

« Déménagé par notre Caisse de dépôt », « Pour le maintien des opérations », « On veut travailler », « Non au déménagement », « OMERS et la Caisse de dépôt nous ont vendus aux USA » et « Compagnie canadienne qui déménage aux USA ». Voilà certains des messages que l'on pouvait lire sur les pancartes brandies par près de 250 personnes, venues manifester le 20 mars en appui aux 400 métallos chez Cari-All qui perdront leur emploi.



En entrevue lors de la manif du 20 mars, Daniel Sylvestre, président du local composé 7625, Syndicat des Métallos, et Daniel Roy, directeur québécois.

« Il y a quelque chose qui ne tourne pas rond au Québec. Il n'est pas normal que le gouvernement, n'en déplaise à la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, donne à la Caisse de dépôt et placement un nouveau mandat où le rendement à tout prix prime sur les intérêts nationaux du Québec, dont l'emploi est une composante essentielle. Un changement de cap s'impose », a déclaré Daniel Roy, directeur québécois du Syndicat des Métallos.

Au moment de l'annonce de la fermeture, en janvier 2008, la Caisse de dépôt et placement et OMERS, le régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario, détenaient tous les deux 42,5 % des actifs de la compagnie. « Nous ne laisserons pas une institution financière créée par nous et pour nous déménager nos emplois en Caroline du Nord et nous continuerons nos démarches pour le maintien des opérations », a insisté Daniel Sylvestre, président de la section locale composée 7625 du Syndicat des Métallos.

Au moment d'écrire ces lignes, une rencontre était prévue entre des représentants de la section locale 7625 et un nouvel acquéreur. Soutenu dans sa démarche par le Fonds de solidarité de la FTQ, le syndicat cherche par tous les moyens à préserver le plus d'emplois de qualité possible dans l'est de Montréal.

Le Monde ouvrier

DEPUIS 1916

Journal de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Président
Michel Arsenault
Secrétaire général
René Roy

565, boulevard Crémazie Est
Bureau 12100
Montréal (Québec) H2M 2W3
Téléphone : 514 383-8000
Télécopie : 514 383-8001
Courriel : ftq@ftq.qc.ca
Portail FTQ : www.ftq.qc.ca

Rédactrice en chef
Isabelle Gareau

Collaboration
Laurent Lévesque (Comité des jeunes); Gilles Chapadeau (CRFTQ Abitibi-Témiscamingue); Réjean Girard (CRFTQ Baie-Comeau-Haute-Côte-Nord); Carole

Clément (CRFTQ Montérégie); Fonds de solidarité FTQ; Daniel Mallette (Métallos); André Fleury (RSR); Marie-Andrée L'Heureux (SCEP); Jean-François Labonté (SEPB); Amélie Laporte (SCFP); André Leclerc (TCA); Stéphane Lacroix (Teamsters); Monique Audet, Réjean Bellemare, Louis Cauchy, Laurence De La Sablonnière, Jean Dussault, Robert Demers, Denise Gagnon, Jean Laverdière, Lola Le Brasseur, Sylvie Lépine, FTQ.

Graphisme Anne Brissette
Photos Clément Allard, Michel Chartrand, Shannon Devine, Martine Doyon, André Fleury, Claire Fortier, Denise Gagnon, Isabelle Gareau, Paul Labelle, Jean Laverdière, André Leclerc, Danielle Mallette, MédiaMatinQuébec, François Nadeau, Charles Paquette.

Illustrations Anne Brissette

Abonnement et changement d'adresse
jmartin@ftq.qc.ca

Produit par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Litho Acme.

Expédié par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Kopel.

Tirage
52 000 exemplaires
Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 0700-8783



LE FONDS CÉLÈBRE SES 25 ANS

La vision de Louis Laberge a porté ses fruits. Vingt-cinq ans plus tard, le Fonds est devenu cet outil de développement économique et de progrès social dont la FTQ rêvait pour le Québec et pour l'ensemble des travailleuses et des travailleurs québécois.

Tout au long de ces années, le Fonds a su être à la hauteur du rôle de défricheur qu'il s'était donné comme fonds d'investissement syndical unique. Il a jeté les bases d'un nouveau type de développement économique, fondé sur le capital humain.



FONDS
de solidarité FTQ



BILAN DE LA JOURNÉE DE RÉFLEXION

Travailler en français On ne demande pas la lune

Le 31 mars dernier, plus d'une centaine de membres des comités de francisation de la FTQ ont fait le point sur leur rôle et ont témoigné des avancées, des reculs, des difficultés à travailler en français dans leur milieu de travail respectif. L'initiative de la FTQ se veut un temps d'échange d'expériences pour démultiplier l'action dans les entreprises.

René Roy, secrétaire général de la FTQ, a profité de l'occasion pour rappeler que c'est grâce aux travailleurs et aux travailleuses, particulièrement de la FTQ, si le Québec est cité en exemple partout dans le monde pour son énergie à défendre le droit de travailler en français. « Trente ans après l'adoption de la loi 101, de poursuivre René Roy, vos témoignages sur la situation et l'avenir du français au travail ont fait ressortir la nécessité de préserver cette loi. »

De la belle visite de France

Bien que le droit de travailler en français soit en théorie un droit reconnu par la loi, un nombre croissant de salariés français sont contraints de travailler dans une autre langue. Mariannick Le Bris, Gérard Gourci et Serge Le Gloannec, tous trois membres de la Confédération générale du travail (CGT) de Paris ont expliqué que travailler en français ne va pas de soi en France. Ils ont donné comme exemple le cas de l'entreprise GEMS à Buc, près de Versailles, où il aura fallu attendre 10 ans et de longues procédures judiciaires avant d'arriver à un accord définissant l'emploi de la langue française. Plusieurs autres cas ont été portés devant les tribunaux.

Tout nous porte à croire que les échanges portant sur la protection de la langue nationale en milieu de travail ne font que commencer avec nos cousins français.



Au centre, le secrétaire général de la FTQ, René Roy, accompagné de la responsable du Service de la francisation, Lola Le Brasseur, et de l'ancien président de la FTQ, Fernand Daoust, invité à donner une conférence lors de l'événement.

De nouvelles mesures pour aider la francisation

À la fin mars, la ministre responsable de la Charte de la langue française, M^{me} Christine Saint-Pierre, a annoncé des mesures pour donner un nouvel élan à la francisation des entreprises. Les principales mesures visent à augmenter le nombre de ressources à l'Office québécois de la langue française, à augmenter le soutien financier consenti aux centrales syndicales et à soutenir la francisation des petites entreprises. Cette nouvelle est bien accueillie par la FTQ qui, depuis des années, revendique plus de soutien financier afin de mieux encadrer le travail des membres des comités de francisation. « La formation des membres des comités de francisation est essentielle à la compréhension de leur mandat et de l'influence qu'ils peuvent exercer sur la bonne marche du processus de francisation. Avec ce budget supplémentaire, il sera plus facile d'atteindre nos objectifs », affirme le secrétaire général de la FTQ, René Roy.

50 000 PERSONNES

SUITE DE LA PAGE 1

Si le ministre Couillard a le pouvoir de retirer son projet de règlement, il a également celui de restreindre le nombre de médecins qui pourraient envisager de se désengager du système public pour se tourner vers le privé. L'Ontario a déjà adopté une telle mesure.

Parlez-en à votre médecin!

Faisant un clin d'œil au slogan publicitaire *Parlez-en à votre médecin*, l'urgentologue Alain Vadeboncoeur a invité la population à discuter des enjeux de la privatisation du système de santé avec les médecins qui, au dire du Dr Vadeboncoeur, ne sont pas suffisamment engagés dans cette cause sociale capitale.



MARTINE DOYON

80 000 signatures pour sauver notre système de santé

Le 1^{er} mai, journée de la Fête internationale des travailleuses et des travailleurs, le président de la FTQ, Michel Arsenault et la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, se sont rendus à Québec afin de déposer une pétition en faveur de la préservation et de l'amélioration du système de santé public au Québec.

88 283 personnes ont signé des pétitions au Québec au cours des derniers mois pour montrer leur atta-



chement à leur système de santé public. De ce nombre, 66 658 signatures proviennent de la pétition commune FTQ-CSN, 5625 proviennent de l'Appel pour un système de santé public, alors que 16 000 cartes ont déjà été déposées par le Secrétariat intersyndical des services publics (SISP) lors du dépôt du rapport Castonguay.

La pétition de la CSN et de la FTQ demande de préserver le régime public d'assurance maladie, de soins et de services; d'enchâsser dans la loi québécoise les principes qui garantissent l'accès universel et gratuit aux soins médicaux requis; d'agir afin de contrer le financement privé croissant du système de santé; d'empêcher l'instauration d'un système privé parallèle et de promouvoir une réforme en profondeur de l'organisation du système public de santé, en collaboration avec les représentants des groupes concernés, afin que chaque réinvestissement ultérieur dans la santé porte réellement fruits.

Les États-Unis : un modèle épeurant

Une délégation de la FTQ s'est rendue aux États-Unis en mars dernier pour enquêter sur le système de santé américain et les effets d'un système largement privatisé sur la santé et sur les revenus des

travailleurs et des travailleuses. La délégation FTQ a été reçue à Washington par trois syndicats américains.

Martin Lambert (TCA), Daniel Mallette (Métallos), Danielle Legault (SQEES 298), Simon Berlin (SEP) et Pierre Laliberté (FTQ) ont présenté les grands constats dégagés par la délégation au dernier Conseil général de la FTQ. On y a souligné le coût élevé des assurances, le fait que 48 millions de

DERNIÈRE HEURE

La FTQ vous invite, le lundi 9 juin prochain à midi, devant le Centre médical Rockland au 100, Chemin Rockland à Ville Mont-Royal, à venir marquer les trois ans de l'arrêt Chaoulli.

Visitez le portail Internet de la FTQ pour plus de détails www.ftq.qc.ca

travailleurs sont ainsi privés de couverture, le caractère aléatoire et arbitraire du remboursement des réclamations par les compagnies d'assurance. On a également signalé le poids que constituent les régimes d'assurance sur la masse salariale, les efforts de la part des employeurs pour larguer des couvertures ou pour faire porter par les travailleurs le coût des primes, et le fait que même couverts, les travailleurs faisaient souvent faillite à cause des coûts qu'ils devaient assumer eux-mêmes. Sans oublier que le système privé de santé américain coûte deux fois et demie plus cher que le système public québécois!

On a finalement pris acte de la très grande difficulté pour les syndicats et leurs alliés de faire la bataille politique afin de faire évoluer le système vers l'universalité et la gratuité. Les compagnies d'assurance sont bien organisées et ont des portefeuilles bien garnis pour faire campagne. « Ne retournez pas là! » a été le message unanime de nos consoeurs et confrères américains...



Le président de la FTQ et la présidente de la CSN ont remis la pétition à Pauline Marois et Bernard Drainville.

ISABELLE GAREAU

CLEMENT ALLARD

Un nouveau régime de retraite pour les membres FTQ

LE RÉGIME DE RETRAITE PAR FINANCEMENT SALARIAL DE LA FTQ (RRFS-FTQ) ACCUEILLERA SES PREMIERS MEMBRES LE 1^{er} JUIN PROCHAIN.

C'est en effet la date choisie par le comité provisoire de retraite pour le lancement de ce nouvel outil syndical mis sur pied par la FTQ, pour ses membres. Le RRFS-FTQ sera un régime de retraite multi-employeurs, qui accueillera des membres en provenance des différents syndicats de la FTQ. Déjà plusieurs syndicats locaux, représentant plus de 5 000 membres, ont exprimé leur intérêt envers le RRFS de la FTQ.

Le RRFS prévoit le paiement d'une prestation de retraite pour les membres du régime tout comme un régime à prestations déterminées. Cependant, la responsabilité de l'employeur se limite à payer la cotisation fixée par négociation collective. Tout surplus appartient exclusivement aux membres du régime RRFS et les employeurs ne peuvent en réclamer la propriété. Toutefois, il n'est pas responsable des déficits; ce sont plutôt les participants et les participantes qui en sont collectivement et solidairement responsables. Le RRFS doit prévoir une réserve qui servira à payer l'indexation des prestations, selon certaines conditions. La réserve pour inflation, le taux de financement prévu par l'évaluation actuarielle et la réserve pour fluctuation devraient assurer que les finances du RRFS-FTQ se portent bien, assurant du même coup les prestations promises par le régime de retraite et la stabilité des cotisations.

Pour nos membres qui n'ont pas accès à un régime à prestations déterminées, le régime de retraite par financement salarial de la FTQ (RRFS-FTQ) constitue une alternative intéressante. Le RRFS-FTQ est un meilleur outil pour la planification de la retraite qu'un régime à cotisations déterminées ou un REER. Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec Réjean Bellemare du Service de la recherche de la FTQ, au 514 858-4401 ou par courriel à l'adresse rbellemare@ftq.qc.ca

Tournée du président dans les Conseils régionaux

Amorcée en janvier dernier, la tournée de Michel Arsenault dans les Conseils régionaux de la FTQ se poursuit. En plus de discuter des enjeux régionaux et des grands dossiers qui préoccupent la FTQ, cette tournée représente une occasion unique, dans chaque région, d'interpeller les députés afin qu'ils s'engagent davantage pour trouver des solutions face à la crise de l'emploi dans les secteurs forestier et manufacturier.



Au Manoir de Baie-Comeau le 25 avril dernier, Michel Arsenault a discuté avec une cinquantaine de travailleurs et de travailleuses de différents secteurs d'activité. Cette visite a aussi été l'occasion de rencontrer le député péquiste Marjolin Dufour, ainsi que des médias de la région pour faire le point, entre autres, sur les dossiers de la santé et de la forêt.

Le président de la FTQ a également participé à un souper fraternel organisé par la section locale 1500 du SCFP.

Dans Laurentides-Lanaudière...

Le 29 avril, Michel Arsenault était à Sainte-Thérèse où il a rencontré plus de 70 membres de la FTQ provenant de divers secteurs. La campagne santé et la mobilisation pour la grande marche du 3 mai étaient à l'ordre du jour. Les échanges ont aussi porté, notamment, sur l'action politique, le dossier de l'assurance-emploi et les 25 ans du Fonds de solidarité de la FTQ.

Pour en savoir plus, consultez les nouvelles régionales sur la page d'accueil du portail de la FTQ : www.ftq.qc.ca

Colloque en solidarité internationale

La FTQ et le Bureau international du travail (BIT) vous invitent à participer à un colloque sur les droits fondamentaux du travail les 25 et 26 juin prochain à Montréal. Sur le thème *Les droits fondamentaux du travail : enjeux et défis*, cette rencontre de deux jours vous permettra d'approfondir diverses questions reliées aux droits fondamentaux du travail dans le contexte de la mondialisation.

Des syndicalistes africains, stagiaires au Centre de formation du BIT, participeront au colloque. Leurs expériences sur les enjeux et les défis des droits fondamentaux au travail promettent des échanges très intéressants.

Surveillez le portail Internet de la FTQ pour en savoir davantage : www.ftq.qc.ca

Accueillez des syndicalistes africains à la maison

Nous sommes toujours à la recherche de personnes pour héberger nos camarades africains du 21 au 27 juin prochain et pour leur faire faire une tournée dans vos syndicats le 23 juin. Si cela vous intéresse, veuillez contacter Denise Gagnon au 514 383-8014 ou France Laurendeau au 514 383-8022.



La consoeur Dora Lilia Gomez Mendez, secrétaire générale du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes de la Colombie, était de passage à Montréal lors de Conseil consultatif spécial de la FTQ sur la santé qui a eu lieu le 17 avril dernier. Les personnes déléguées au Conseil consultatif ont longuement applaudi la présence de la consoeur de la Colombie.

Un vibrant hommage a été rendu au courage des syndicalistes colombiens confrontés à une intensification de la violence des bandes armées qui assassinent plus d'une centaine de syndicalistes chaque année.

INVESTIR NOTRE ACTION SYNDICALE DANS LE DOSSIER RETRAITE



LE DERNIER SÉMINAIRE FTQ SUR LES RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE SUR LE THÈME *INVESTIR NOTRE ACTION SYNDICALE DANS LE DOSSIER RETRAITE* A CONNU UN FRANC SUCCÈS.

Accueillis par René Roy, secrétaire général de la FTQ, quelque 150 responsables et membres des comités de retraite ont pu bénéficier de présentations d'actualité telles que la retraite progressive, l'investissement responsable sur le plan des droits humains fondamentaux, la crise du crédit liée aux produits dérivés, qui ont permis de tirer des leçons de prudence pour nos caisses de retraite.

L'investissement responsable

À la suite de la présentation de Michel Arsenault, président de la FTQ, sur l'importance d'investir ce champ de notre action syndicale, non seulement pour une meilleure sécurité de revenus pour nos membres, mais aussi pour un meilleur contrôle de notre argent, les fiduciaires des comités de retraite ont été sollicités

pour soutenir une campagne internationale d'investissement responsable instaurée par la Confédération syndicale internationale (CSI) en appui à la population birmane aux prises avec une junte militaire entretenue par des entreprises peu scrupuleuses et où certains de nos actifs sont malheureusement investis.

Il est suggéré de questionner les gestionnaires de portefeuilles sur leur politique à cet égard afin d'évaluer le risque de tels investissements dans un pays où déjà plusieurs entreprises responsables se sont déjà retirées.

Un travail terrain

Les militants et les militantes ont également été invités à réfléchir sur les meilleurs moyens à mettre en place pour soutenir leur travail sur le plan local. Plusieurs pistes d'action ont été proposées afin de mieux diffuser l'information et faciliter les regroupements.

Ces propositions seront transmises au Comité de retraite et d'assurance de la FTQ qui verra à développer, avec les syndicats, des outils appropriés. Tous les documents du séminaire sont disponibles sur le portail Internet de la FTQ, dans la section retraite : www.ftq.qc.ca

Campagne sur la Birmanie : on passe à l'action !

Vérifier si notre caisse de retraite détient des actions des principales entreprises soutenant la junte birmane : Total (France), Chevron (USA), Sinopec et Petrochina (Chine) ainsi que Dae Woo International (Corée du Sud). Si oui, demander à nos gestionnaires de nous faire part de leur analyse du risque que représente cette exposition à la Birmanie et de leur stratégie pour gérer ce risque. Vérifier si une proposition d'actionnaires est soumise à l'Assemblée de l'une des entreprises exposées en Birmanie (les Métallos et les Teamsters ont instauré une telle proposition). Enfin, assurer un suivi auprès du ou des gestionnaires et faire rapport aux instances syndicales et à la FTQ. Vous pouvez communiquer vos initiatives, à quelque niveau que ce soit, à la FTQ sur cette campagne à l'adresse suivante : campagnebirmanie@ftq.qc.ca

Des artisans à la fine pointe de la technologie

PLUS DE UN DEMI-MILLION DE MEMBRES, C'EST PLUSIEURS MILLIERS DE CORPS D'EMPLOI DIFFÉRENTS. DES HOMMES ET DES FEMMES QUI TRAVAILLENT DANS DES USINES, DES BUREAUX, DES MAGASINS, DES ENTREPÔTS, DES HÔPITAUX, SUR DES CHANTIERS DE CONSTRUCTION, DANS LES AIRS, SUR MER, LES DEUX PIEDS SUR TERRE.

DANS CETTE CHRONIQUE, LE MONDE OUVRIER VOUS FAIT DÉCOUVRIR QUELQUES-UNS DE CES MÉTIERS À TRAVERS DES RENCONTRES SUR LE TERRAIN AVEC LEURS ARTISANS.

Si vous avez déjà, ne serait-ce qu'une seule fois, pris l'avion, il y a de fortes chances pour que celui-ci ait été doté d'un moteur inventé, *designé* et usiné chez Pratt & Whitney Canada (P&WC). L'unité P&WC de la section locale 510 des TCA compte 2 900 membres dont 300 dans l'usine 2 que nous sommes allés visiter à Longueuil. Ici, machinistes, tôliers, soudeurs, inspecteurs, magasiniers, électriciens, plus d'une dizaine de corps de métiers se côtoient pour réaliser les

moteurs qui vous permettent de vous envoler.

« *L'usine 2 comprend la partie expérimentale de P&WC. Ici, nous faisons le développement et la recherche pour près d'une centaine de sortes de moteurs d'avion* », explique Daniel Guy, délégué syndical depuis 8 ans et responsable syndical de l'usine 2 depuis un an.

Ces mêmes moteurs seront ensuite vendus dans le monde entier. Le PT6, moteur inventé chez P&WC il y a 45 ans, est aujourd'hui le moteur d'avion le plus utilisé au monde.



Jacques Pomerleau est tôlier chez P&WC depuis 26 ans. Sur la photo, il examine les dessins qui lui sont fournis par les ingénieurs de la compagnie afin d'effectuer les calculs qui serviront à

faire le développement des pièces. Les tôliers s'occupent de tout ce qui concerne le métal en feuille et la tuyauterie dans les moteurs d'avion. Visiblement toujours habité par la même flamme qu'au début pour son métier, il explique son travail dans ces mots : « *Nous sommes en fait un mélange entre des artisans et des travailleurs de la haute technologie. Encore plusieurs aspects de notre métier sont réalisés comme il y a 100 ans, mais nous sommes à la fine pointe de la technologie pour tout un autre volet du travail* ».



Roberto Mastromonaco est un des 35 inspecteurs de l'usine 2. Son travail est d'une extrême précision. On le voit ici prendre des mesures sur un évacuateur d'échappement afin de vérifier si les points de repère

sont aux bons endroits. Beaucoup de pièces *designées* dans l'usine passeront ici avant d'être ajustées par les machinistes.

Roberto travaille chez P&WC depuis 27 ans. Impliqué syndicalement depuis plusieurs années, il est délégué d'atelier depuis 1 an et demi.

Au coeur de l'action

Clément Jodoin et Daniel Guy sont parmi les 6 délégués qui occupent le bureau syndical situé dans la cafétéria de l'usine 2. Cet emplacement permet aux travailleurs



Daniel Guy et Clément Jodoin

en usine. Mon travail se fait beaucoup sur le terrain. C'est sur le plancher de l'usine que je vais rencontrer les travailleurs qui ont besoin de soutien. Les rencontres peuvent ensuite avoir lieu au local syndical ou encore à la section locale.

« *Notre réseau des délégués sociaux est vraiment bien structuré. Nous faisons beaucoup de prévention et de sensibilisation. Nous publions également un bulletin d'information pour nos membres* », explique Clément Jodoin avec fierté. Le syndicat a d'ailleurs obtenu que la libération d'un délégué social à temps plein soit inscrite dans la convention collective.

Merci à Daniel Guy et au président de la section locale 510, Serge Dupont, pour avoir rendu cette visite possible et pour le chaleureux accueil.

CHRONIQUE À LA FTQ, TOUT LE MONDE EST IMPORTANT !

Le Monde ouvrier vous présente des portraits de femmes et d'hommes venus d'ailleurs qui parlent une langue commune... la solidarité.

Au détour du périple... Montréal !

COIMBATORE, VILLE DU SUD DE L'INDE, VOUS CONNAISSEZ ? C'EST LA VILLE NATALE DE SOUNDARARAJ SRINIVASAN, LE SYNDICALISTE QUE NOUS VOUS PRÉSENTONS DANS CE NUMÉRO DU MONDE OUVRIER.

À vélo pour la paix

Dans son Inde natale, celui que tout le monde surnomme familièrement Sound est un véritable athlète, un pro du vélo. C'est la passion de ce sport qui l'amène, commandité par le Club Lions, à sillonner les sols de l'Asie, de l'Afrique du Nord et de l'Europe. Accompagné d'un

ami, il roule pour la paix, à raison de 150 à 200 km par jour. Dans chaque ville, les deux compagnons tentent de rencontrer hommes et femmes de l'univers politique pour les sensibiliser à la paix. Ce périple l'amènera jusqu'au Vatican, où il sera reçu par le Pape.

Après deux ans et demi, ce tour pour la paix se déploie en Amérique du Nord. C'est ainsi que Sound et son ami débarquent à Hamilton en 1988, admis au Canada en tant qu'immigrants-athlètes.

C'est en réalisant son premier tour qui doit le mener de Hamilton à Halifax que Sound a le coup de foudre pour Montréal. « *J'ai senti quelque chose, de dire Sound, j'ai voulu y revenir !* ». Il y reviendra. Mais le tour de la paix terminé, c'est plutôt à Farnham, au Québec, qu'il s'installera. Pendant quelques années il y exercera la fonction de gérant dans un motel-restaurant de

Farnham, puis dans la ville de Granby.

La fibre syndicale... dans le textile

À la suite de ces expériences de travail, Sound emménage enfin dans la ville qui l'a fait vibrer lors de son tour pour la paix, Montréal. Il y achète un dépanneur. Après trois ans et trois vols à main armée, la naissance de son premier enfant le convainc de changer de métier. C'est en 1995 qu'il est embauché chez Peerless Clothing, le plus grand manufacturier de vêtement pour hommes en Amérique du Nord.

Très vite, Sound devient délégué d'atelier et s'implique activement dans l'action syndicale. En 1996, son poste dans l'atelier est aboli. Mais tout n'est pas perdu pour lui. Il se présente aux élections de sa section locale et entre dans le comité exécutif à titre de secrétaire-trésorier de la section 1998 des Teamsters, poste qu'il occupe maintenant à temps plein.

C'est en prenant des cours sur les lieux de travail et surtout en travaillant avec Aline Lachapelle, présidente dévouée de la section locale, que Sound a appris le français. Même s'il se débrouille déjà fort honorablement, il continue de prendre des cours pour mieux répondre aux besoins des membres qu'il représente.

Être à l'écoute des membres, voilà ce qu'il aime le plus dans son travail. Lui qui n'avait jamais occupé de fonction syndicale avant de travailler chez Peerless a découvert tout un monde. « *Le mouvement syndical m'apporte beaucoup sur le plan humain. J'aime communiquer avec les gens pour les aider au besoin dans plusieurs facettes de leur vie de*



Soundararaj Srinivasan

travail. Dans notre section locale, l'ambiance est familiale, amicale, c'est un milieu de travail très agréable. Je suis fier d'être un Teamster et fier de mon rôle syndical », de conclure Sound dans un large sourire. La passion que l'on lit dans ses yeux ne peut nous faire douter que l'action syndicale répond aux besoins fondamentaux des travailleurs et des travailleuses.

Une relève bien vivante à la FTQ

Soirée thématique à Montréal

Le 8 avril dernier, le Conseil régional FTQ du Montréal métropolitain tenait une soirée thématique abordant la question de la relève syndicale. Plus de 120 militantes et militants se sont déplacés pour l'événement dont plusieurs membres du comité jeunes de la FTQ provenant de diverses régions.

Maxime Valade, jusqu'alors président du comité jeunes de la FTQ, a ouvert la soirée en mettant l'accent sur les activités du comité et son rôle au sein de la centrale. Pour sa part Isabelle Coulombe, conseillère au service de l'éducation à la FTQ, a présenté le programme S'impliquer auprès des jeunes qui avait fait l'objet d'une chronique lors de notre dernière parution.

Ce programme résolument novateur permet à des militants syndicaux de rejoindre des étudiants du secondaire afin de démystifier le syndicalisme avant leur arrivée sur le marché du travail.

La dernière partie de la soirée fut consacrée à une série de sketches portant sur des thématiques syndicales reliées aux relations intergénérationnelles qui peuvent causer des difficultés dans les milieux de travail. Les membres présents ont également été invités à intervenir suite à chaque sketch pour enrichir le débat et se faire porteurs de solutions.

Deux jours de réflexion pour le comité jeunes de la FTQ

Avec de nombreux projets en route, une nouvelle présidence à la FTQ et de nouveaux visages autour de la table, le comité jeunes de la FTQ tiendra bientôt une session de réflexion de deux jours.

On y débattrà de la place du comité au sein de la FTQ, de l'état des structures jeunes chez les différents affiliés, de la perception des jeunes face au mouvement syndical et on élaborera un plan d'action jeunes pour l'année à venir.

Maxime Valade de la FTQ Laurentides-Lanaudière ayant annoncé son départ de la présidence du comité, les jeunes éliront un nouveau président à la suite de ces journées de réflexion. Pour l'instant, Éric Rancourt du Syndicat des Machinistes assure l'intérim.

Atim León, conseiller au service de la recherche de la FTQ, est le nouveau responsable du dossier jeunes à la centrale. Il soutiendra donc le comité dans ses débats et ses actions.



Rencontre du comité des jeunes le 2 mai dernier.

RENCONTRE ANNUELLE DES DS EN MONTÉRÉGIE

Un succès sur toute la ligne!

LA RENCONTRE ANNUELLE DES DÉLÉGUÉS SOCIAUX ET DES DÉLÉGUÉES SOCIALES (DS) DE LA FTQ EN MONTÉRÉGIE, LE 25 AVRIL, A CONNU UN SUCCÈS SUR TOUTE LA LIGNE.

Ce succès est dû à plusieurs ingrédients : la représentation d'affiliés des trois Conseils régionaux FTQ (Haute-Yamaska, Richelieu et du Suroît) avec une quarantaine de personnes, la pertinence des sujets traités mais, très certainement, la qualité et la quantité des interventions, commentaires et questions des membres du réseau!

Après les salutations amicales de Manon Bouthot, directrice générale de Centraide Richelieu-Yamaska, l'avant-midi s'est déroulé dans une atmosphère conviviale avec les formateurs Pierre L'Heureux, psychothérapeute et superviseur clinique à Entraide pour hommes Vallée-du-Richelieu, ainsi que Geneviève Landry, intervenante psychosociale et directrice générale de l'organisme situé à Beloeil.

Un tandem hors pair

Le tandem a retenu l'attention de tout le monde



Denis Dumouchel, vice-président du Conseil régional FTQ du Suroît, au cours d'une intervention.

pendant plus de deux heures avec un sujet qui a intéressé autant les DS hommes que femmes : *Mieux comprendre pour mieux entendre et référer les hommes*. La formation avait notamment pour objectifs de comprendre la socialisation masculine et le processus de demande d'aide des hommes; également, d'identifier leurs attentes, les forces et les écueils des interventions ainsi que les habiletés facilitant l'écoute des hommes en détresse. Les échanges ont été intenses et fructueux, comme en ont témoigné de nombreux commentaires, dont

plusieurs DS femmes qui repartaient mieux équipées pour comprendre et aider leurs confrères.

Les animaux malades du travail était le titre de la conférence de l'après-midi avec le Dr Jocelyn Aubut, psychiatre à l'Institut Philippe-Pinel de Montréal, un hôpital psychiatrique. Avec humour, il a défini le travail et identifié les différences de sens que représente le travail pour l'individu et pour l'organisation. Plusieurs causes sont à l'origine de la maladie. Comme le chantait Félix Leclerc, il y a 100 000 façons de tuer un homme. Dr Aubut en identifie cinq : la charge de travail, le manque de reconnaissance, le degré de contrôle, les relations conflictuelles et la perte de sens. La maladie évolue en diverses étapes et la reconquête de soi passe par le retour au travail dans la dignité.

Par sa présence toute la journée, Manon Bouthot a confirmé l'importance que Centraide Richelieu-Yamaska accorde à notre réseau. Elle a été impressionnée par la qualité des interventions et le sérieux des délégués sociaux et des déléguées sociales.

D'autres conférences régionales de délégués sociaux et de déléguées sociales ont eu lieu récemment :

- À Québec, on s'est réuni les 3 et 4 avril sur le thème *Aider=Aimer*
- En Estrie et Mauricie, on s'est rappelé, les 11 et 12 avril, que *Le suivi est un rôle essentiel du délégué social*
- En Abitibi, les délégués se sont réunis sur le thème *Nos richesses humaines, un potentiel*, les 8 et 9 mai
- Dans Laurentides-Lanaudière, on a souligné, le 22 mai, douze ans d'apprentissage et d'entraide *En avant, ensemble*

Les coordonnateurs canadiens se sont rencontrés à Québec à la fin avril lors de la Conférence annuelle de Centraide et du Congrès du travail du Canada (CTC). Cet événement a été l'occasion pour eux de mieux connaître le rôle des Union conseillers dans les autres provinces.

Le jumelage pour faciliter l'intégration

Pour faciliter l'intégration linguistique, sociale et économique des personnes immigrantes, l'Union des employés et employées de service (UES-800) privilégie depuis plusieurs années la formule du jumelage en milieu de travail. Cette formule fait appel aux travailleurs et aux travailleuses nés au Québec de même qu'aux personnes immigrantes déjà installées afin qu'elles accompagnent, pendant un certain temps, un travailleur ou une travailleuse immigrante.



Sur la photo, la cuvée 2008 du programme de jumelage de l'UES-800, en compagnie de la coordonnatrice d'activités à l'UES-800 et vice-présidente de la FTQ, Louise Mercier, de la responsable et de la stagiaire au Service de la francisation de la FTQ, Lola Le Brasseur et Laurence De La Sablonière.

Le jumelage est une formule qui permet de créer une relation de confiance qui facilite l'intégration des personnes immigrantes et qui leur permet de se familiariser avec le mouvement syndical.

Sur la photo, la cuvée 2008 du programme de jumelage de l'UES-800, en compagnie de la coordonnatrice d'activités à l'UES-800 et vice-présidente de la FTQ, Louise Mercier, de la responsable et de la stagiaire au Service de la francisation de la FTQ, Lola Le Brasseur et Laurence De La Sablonière.

CLINIQUE DE SANG DE LA FTQ

Merci aux donateurs et aux bénévoles!

Selon les coordonnateurs, Gérald Castilloux (FIPOE) et Sylvie Desgagnés (AIFTQ), 193 personnes se sont déplacées le 30 avril dernier pour donner du sang à la clinique de sang de la FTQ. Un merci tout particulier aux bénévoles du local AMI et de la FIPOE.



La cause de l'assurance-emploi devant la Cour suprême

La cause sur l'utilisation des surplus de la caisse de l'assurance-emploi s'est rendue devant la Cour suprême le 13 mai dernier. Les avocats, représentant la FTQ et les travailleurs des TCA-FTQ du Saguenay—Lac-Saint-Jean de l'Alcan, ont soutenu que la Loi sur l'assurance-emploi, modifiée par les libéraux en 1996, avait permis au gouvernement fédéral de détourner plus de 55 milliards de dollars. Ces surplus ont été détournés pour renflouer les coffres du fédéral et non pour aider les travailleurs et les travailleuses qui perdent leur emploi, d'où l'inconstitutionnalité de cette loi, ont argumenté les avocats.



De gauche à droite : Pierre Simard, Jean-Marc Crevier, René Roy, Marc Bellemare, Jacques Gravel et Marcel Lépine.

Des retombées positives!

Lors du gala de *Chapeau, les filles!*, le 5 mai dernier, la vice-présidente de la FTQ, Lucie Levasseur, soulignait que l'accès et le maintien des travailleuses dans des domaines majoritairement masculins engendrent des retombées positives dans les milieux de travail, les humanisent davantage, que ce soit en santé et sécurité, dans les façons de faire, sur le plan du climat de travail, etc.

De gauche à droite : Lucie Levasseur, et nos lauréates Nancy Tremblay, Karine Boulet et Audrey Shink.



SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE

TROIS SYNDICATS FTQ UNISSENT LEURS FORCES

Le 3 octobre dernier, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), Michelle Courchesne, donnait son aval à la formation d'un comité ministériel sur les services de garde en milieu scolaire. Ce comité a pour mandat d'étudier l'avis du Conseil supérieur de l'éducation intitulé *Les services de garde en milieu scolaire : inscrire la qualité au cœur des priorités*, et de faire des recommandations à la ministre afin d'améliorer les services de garde en milieu scolaire.

Afin de bien représenter tous les membres de la FTQ qui travaillent en service de garde, trois syndicats du secteur scolaire ont uni leurs forces pour mettre sur pied un groupe de réflexion. Il est composé de James Taylor pour l'UES-800, d'Édith Larivée pour le SCFP et de Jean-François Labonté pour le SEPB-Québec.

Le groupe de réflexion de la FTQ présentera ses revendications lors des travaux du comité ministériel composé de divers partenaires des milieux scolaire et syndical.

Rappelons que l'avis du Conseil supérieur de l'éducation soulignait, notamment, l'importance de rehausser les exigences de formation du personnel, de favoriser l'accès à la formation continue, d'assurer un niveau de financement approprié, de soutenir et de diffuser des projets mobilisateurs.

C'est un dossier à suivre...



Édith Larivée, Jean-François Labonté et James Taylor.

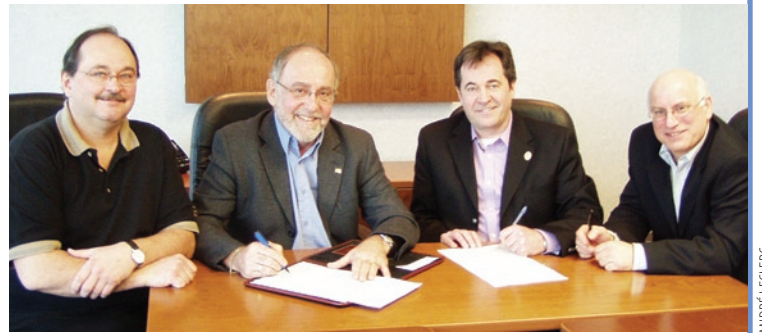
PROTOCOLE SEPB-TCA

Une synergie novatrice pour la syndicalisation

DEUX SYNDICATS MEMBRES DE LA FTQ UNISSENT LEURS EFFORTS POUR CONTRIBUER À DÉPLAFONNER LE TAUX DE SYNDICALISATION. LES TCA-QUÉBEC ET LE SEPB-QUÉBEC ONT SIGNÉ EN AVRIL DERNIER UN PROTOCOLE UNIQUE CONCERNANT LEUR STRATÉGIE COMMUNE DE RECRUTEMENT.

« **À** un moment où les taux de syndicalisation stagnent ou reculent dans presque tous les secteurs d'activités, il faut développer des approches novatrices », affirme Luc Desnoyers, alors directeur québécois des TCA et vice-président de la FTQ.

Le directeur québécois du SEPB, Serge Cadieux, spécifie pour sa part que ce protocole permettra de développer une synergie entre



Jean-Pierre Fortin, nouveau directeur québécois des TCA, son prédécesseur, Luc Desnoyers, le directeur québécois du SEPB, Serge Cadieux et le directeur adjoint, Simon Berlin.

deux syndicats sans lien organique oeuvrant dans des secteurs d'activité très différents. « Alors que nous avons développé une expertise dans la représentation et la défense de diverses catégories de cols blancs, techniciens et professionnels, nos collègues TCA ont une longue tradition d'organisation de travailleuses et travailleurs de la production et de services généralement identifiés à des cols bleus. »

« Depuis un peu plus de vingt ans, les synergies syndicales ont été créées

par des fusions de syndicats, au Canada comme aux États-Unis. Dans ce cas-ci, il s'agit de mettre des expertises en commun tout en conservant intégralement l'autonomie de nos syndicats respectifs ».

Les deux leaders syndicaux, qui occupent des postes à la direction canadienne de leur syndicat, entendent inciter leurs confrères et consœurs du reste du pays à mettre en œuvre des stratégies de recrutement semblables.

Qui a qualifié les retraités d'«inactifs»?

LE 12 MARS DERNIER, DES MEMBRES DU REGROUPEMENT DES SYNDICALISTES À LA RETRAITE (RSR) ONT PARTICIPÉ À UNE CUEILLETTE DE FONDS AU PROFIT DE L'ACCUEIL BONNEAU, UN ORGANISME QUI OFFRE UNE VASTE GAMME DE SERVICES VISANT À FACILITER LA RÉINSERTION SOCIALE DE PERSONNES AYANT VÉCU OU VIVANT EN SITUATION D'ITINÉRANCE.

Cette opération, organisée par les membres de la section locale 301 du SCFP, et leurs membres retraités, s'est déroulée dans treize stations de métro. Un montant de 15 200 \$ a été amassé et remis à l'Accueil Bonneau.

Une proposition de congrès du RSR qui fait du chemin.

À la suite de la consultation de la commission itinérante de la ministre responsable des aînés, Marguerite Blais, deux commissaires, le D^r Réjean Hébert et Sheila Goldbloom, ont suggéré que le gouvernement du Québec crée son propre supplément de revenu garanti. Avec ce programme, le revenu annuel

des personnes âgées les plus démunies, ne recevant que la pension de sécurité de la vieillesse et le maximum du supplément de revenu garanti fédéral, passerait de 13 636 \$ (taux de décembre 2007) à 16 000 \$. Cela comblerait les failles du gouvernement fédéral et pourrait inciter les personnes âgées à demeurer dans leur domicile. Malheureusement, le gouvernement Charest n'a pas retenu la recommandation des deux commissaires... Par ailleurs, la proposition de congrès du RSR, adoptée au Conseil général de la FTQ du 19 février 2002, continue de faire son chemin!



Robert Bouchard, membre du RSR, a participé à la cueillette de fonds au métro Crémazie.

VOUS PRENEZ BIENTÔT VOTRE RETRAITE ?

Vous avez plein de projets en tête, mais... vous souhaiteriez aussi pouvoir continuer à vous impliquer dans le mouvement syndical? Le Regroupement des syndicalistes à la retraite (RSR) est là pour vous.

Votre syndicat local ou votre association de personnes à la retraite peut s'affilier au RSR et vous y déléguer. Vous pouvez aussi devenir membre du RSR sur une base individuelle. Si vous habitez à l'extérieur de la grande région de Montréal, vous êtes invité à contacter votre Conseil régional FTQ qui vous fournira des ressources pour mettre sur pied un RSR dans votre région.

CE N'EST PAS PARCE QU'ON DEVIENT RETRAITÉ QU'ON DOIT BAISSER LES BRAS ET SE TAIRE!

Tél. : 514 387-3666. / Téléc. : 514 387-4393
crftqmm@videotron.ca



Notre histoire syndicale

LE SYMBOLE DE LA FTQ A FÊTÉ SES QUARANTE ANS

« Une flèche dirigée vers le haut et surmontée d'un disque, le tout de couleur rouge... »

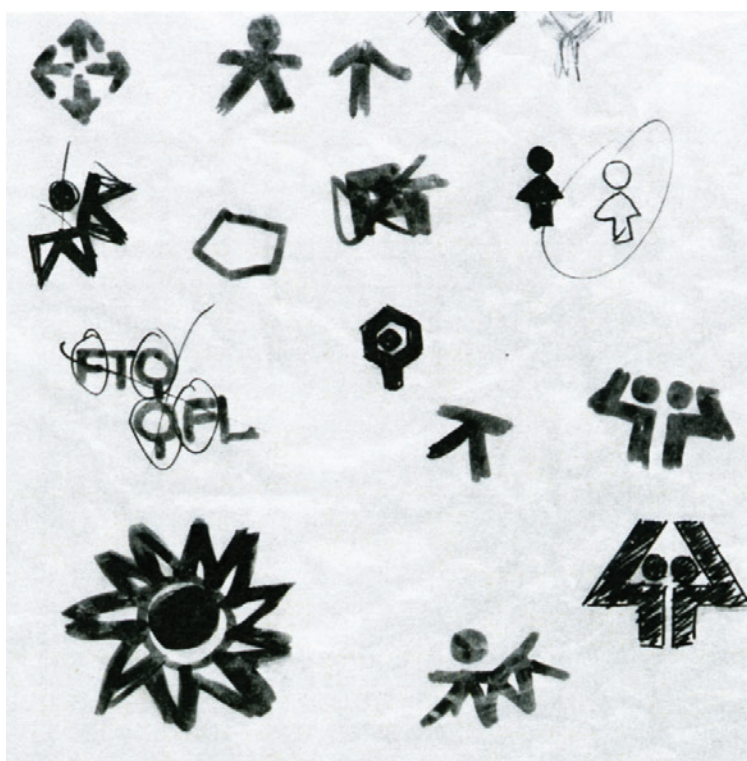
COMMENT MIEUX QUALIFIER LE SYMBOLE DE LA FTQ QUE DE « PUISSAMMENT SIMPLE ». IL A SU NON SEULEMENT RÉSISTER À L'USURE DU TEMPS, MAIS IL S'EST RAPIDEMENT IMPOSÉ COMME L'IMAGE DE LA FORCE PURE DE LA SOLIDARITÉ EN ACTION.

Force et simplicité

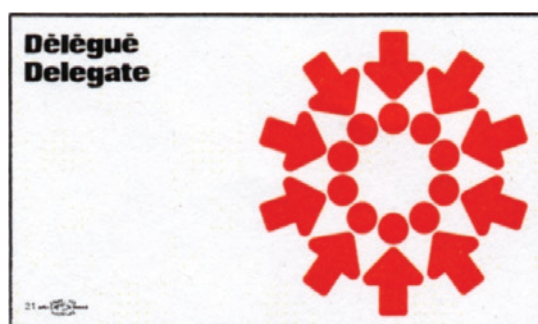
Le symbole devait, comme le soulignait alors son concepteur graphique, Pierre-Yves Pelletier, mettre en image « une centrale qui groupe des syndicats de travailleurs québécois et qui travaille à la promotion et au mieux-être de la collectivité ».

« Le symbole de la FTQ est constitué d'une flèche dirigée vers le haut et surmontée d'un disque. Il représente en même temps le travailleur et le mouvement convergent des militants de base vers leur centrale. Le mouvement ascendant de la flèche suggère également l'aspiration à un relèvement constant du niveau de vie rendu possible par la force que représente le disque parfait de la solidarité des travailleurs. Enfin, le rouge est la couleur associée à la revendication et à l'action. »

Ce symbole est entier. Il peut être intégré tel quel dans une représentation visuelle, mais il ne doit pas être altéré, modifié, surchargé, agrémenté de fioritures, ou de quoi que ce soit qui pourrait toucher à son intégrité. Il est également inscrit et ainsi décrit à l'article 1 des Statuts de la FTQ dont il fait partie intégrante.



Quelques esquisses du graphiste avant d'en arriver au choix final...



Carton de délégué au 10^e Congrès. La flèche a été utilisée en respectant son « intégrité » pour former une table ronde de discussion représentant les débats au Congrès.

La naissance d'un symbole

C'est à l'automne 1967, quelque peu avant notre 10^e Congrès, que la FTQ reçoit le graphiste venu leur présenter son projet de symbole identitaire.

Il devait être un peu nerveux ! Si on se rappelle l'ima-

gerie syndicale traditionnelle, certains symboles ressemblaient tantôt à un coffre à outils, tantôt à un étalage de produits, tantôt à un curieux

amalgame confus de lettres et de dessins plus ou moins ésotériques dignes de loges maçonniques ou de sectes millénaristes !

Ce qu'il traîne dans son cartable est on ne peut plus dénudé !

Noël Pérusse, directeur de l'information d'alors, nous rapporte la scène, avec un humour qui lui est bien propre :

« Vous avez déjà assisté à une présentation de striptease ? Allons, y a pas de gêne... »

« Alors, vous avez assisté à une présentation de symbole. »

« Nous étions une dizaine, dirigeants de la FTQ, directeurs de service, qui attendions le cœur battant, l'air faussement détendu, le dévoilement du symbole de notre mouvement. »

« Un maître de cérémonie barbu nous explique longuement en termes de philosophie syndicale, d'esthétique et de graphisme, ce qu'est un « symbole ». Il a surtout l'air, si vous voulez mon avis, de vouloir faire durer le suspense. »

« Enfin, le rideau se lève... « La voici, mesdames et messieurs... » Une grande carte noire s'abat : le « symbole » nous apparaît, dans toute sa nudité, en noir sur blanc ! »

« C'est indécent, la première fois qu'on le voit, un symbole : c'est à la fois trop pur, trop simple et trop dépouillé. »

« Personne n'ose regarder son voisin, ni le graphiste Pierre-Yves Pelletier. Est-ce qu'on ne va pas faire rire de soi à se promener ainsi en public, représenté dans une pareille nudité ? »

« Puis, l'effeuillage se poursuit. Les grandes cartes s'abattent les unes après les autres. Tiens : ça du bon sens sur la carte de visite, comme en-tête de lettre. C'est bien, à plusieurs exemplaires, et encore mieux en forme de table ronde. »

« La présentation est terminée. Enfin, on ose se regarder en face, délivrés de la première pudeur. »

« Mais c'est vrai : c'est ça, la FTQ. Comment

aurait-on pu s'imaginer pour nous un symbole différent ? Comment n'y avoir pas pensé plus tôt ! Il ne reste plus qu'à en mettre partout. »

« Il semble bien que c'est comme ça, dans une atmosphère de clandestinité peureuse et de conspiration tremblante, que naît un symbole... »

L'artiste derrière le symbole

En 1967, les dirigeants de la FTQ ne savaient sûrement pas qu'ils avaient retenu les services de celui qui deviendra une des grandes figures de l'art graphique au Canada et qu'il atteindrait une renommée mondiale bien méritée.

Pierre-Yves Pelletier est né à Montréal le 15 décembre 1938. Après des études à l'Institut des arts graphiques de Montréal, il fit ses premières armes comme graphiste à l'imprimerie Thérien & Frères de 1960 à 1962, pour ensuite passer à Radio-Canada où il verra à l'élaboration de matériel publicitaire et promotionnel.

La création du symbole de la FTQ figure comme une, sinon la première, de ses grandes réalisations.

Il a participé à la conception graphique des Jeux olympiques de Montréal de 1976, de même qu'à la réalisation des affiches des Jeux olympiques de Moscou de 1980.

Il a dessiné, depuis 1983, plus d'une centaine de timbres pour Postes Canada, dont il faut remarquer ceux des séries artistiques annuelles *Chefs-d'œuvre de l'art canadien* depuis 1988.

Pierre-Yves Pelletier est lauréat de plusieurs grands prix, et est membre de la Société des designers graphiques du Québec et de la Royal Canadian Academy of Arts.

Et pour ceux et celles qui s'en souviennent, lorsque la FTQ a fêté son 25^e anniversaire en 1982, elle a produit une très belle affiche-souvenir, dont le concepteur s'appelait... Pierre-Yves Pelletier !

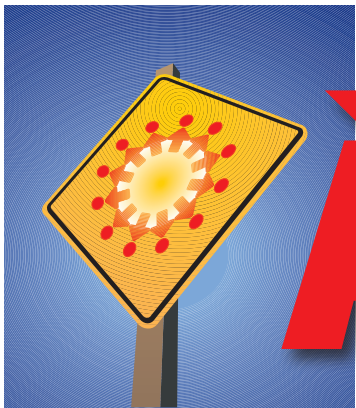


Le sourire pincé sur sa « Player's Plain Navy Cut », le président Louis Laberge se rince l'œil en prêtant une oreille emboucanée aux commentaires du secrétaire général d'alors, Gérard Racour, sur le projet de symbole pour la FTQ.



Une application peu « cachère » du symbole, surchargé ici d'une béquille, sur un document du Congrès de 1975... Les amateurs sauront apprécier.

Le Vieux Gustave



Nanoparticules et protection des travailleurs et travailleuses

AVEZ-VOUS UNE IDÉE DE CE QU'EST UNE PARTICULE DE 10^{-9} MÈTRES ? À LA SOURCE A DÉJÀ TRAITÉ DANS UN PRÉCÉDENT ARTICLE DU SUJET DES NANOPARTICULES (NP). MAIS LA DEUXIÈME ÉDITION D'UNE VOLUMINEUSE ÉTUDE DE L'INSTITUT DE RECHERCHE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL (IRSST) SUR LA QUESTION, PUBLIÉE EN AVRIL 2008, MÉRITE QU'ON REVISITE CE PHÉNOMÈNE TROP PEU SOUVENT ABORDÉ EN SST ET PLUS PARTICULIÈREMENT EN PRÉVENTION.

Cette étude, que vous pouvez consulter à www.irsst.qc.ca a été réalisée par les chercheurs Claude Ostiguy, Brigitte Soucy, Gilles Lapointe, Catherine Woods et Luc Ménard. Claude Ostiguy a d'ailleurs fait une présentation *Travailler de façon sécuritaire avec les nanoparticules: c'est tout à fait possible* à l'occasion du dernier colloque santé et sécurité du travail du SCFP, le 23 avril 2008.

Un marché de 1 000 milliards US\$/an dès 2012

Pourquoi tant d'intérêt pour les nanoparticules et les nanotechnologies? Claude Ostiguy révèle qu'il s'agit d'une nouvelle révolution industrielle avec un marché de 1 000 milliards US\$/an dès 2012. Tous les pays industrialisés investissent massivement en recherche & développement et au Québec seulement, il y a déjà 200 chercheurs qui planchent sur les nanoparticules.

Où retrouve-t-on les NP?

On retrouve des applications des nanotechnologies dans tous les domaines d'activité économique¹:

- ▼ Transport: matériaux plus légers, renforcés, anticorrosion;
- ▼ Communications: mémoires haute densité, cellules solaires, batteries;
- ▼ Matériaux: catalyseurs, céramiques, vêtements et vitres autonettoyantes;
- ▼ Pharmaceutique: médicaments sur mesure, interface neurones-transistors, vaccins anti-cancers;
- ▼ Soins de la santé: biopuces à haute densité, appareils d'ultraprécision;
- ▼ Énergie: emmagasinage hydrogène, lasers à puits quantiques;

- ▼ Environnement: catalyseurs sélectifs, dépollution environnementale;
- ▼ Sécurité: standard à l'échelle atomique, protection des copies;
- ▼ Défense: détecteurs agents toxiques, systèmes de guidage plus précis.

Les types de NP les plus préoccupantes

Les recherches en santé au travail de l'IRSST se sont préoccupées d'abord des nanoparticules insolubles ou partiellement solubles dans les fluides biologiques. « À cause de leur taille infime, plusieurs études ont démontré un comportement qui est unique aux NP. Certaines peuvent franchir nos différents mécanismes de défense et être transportées sous forme insoluble dans l'organisme.

« Elles peuvent donc se retrouver dans le sang en ayant franchi les membranes pulmonaires ou gastro-intestinales, se distribuer dans les différents organes et s'accumuler à certains sites spécifiques. D'autres peuvent voyager le long des nerfs olfactifs et pénétrer directement dans le cerveau ou encore franchir les barrières cellulaires et rejoindre le noyau de la cellule », peut-on lire dans le résumé de l'étude de l'IRSST.

Qui est exposé au risque et quand?

L'IRSST publiera, en 2008, un guide de bonnes pratiques suggérant différentes approches permettant de travailler de façon sécuritaire avec des NP. Parmi les personnes exposées aux risques posés par l'utilisation des NP au Québec, on retrouve² près de 200 chercheurs dans 9 universités et 3 centres de recherche, des étudiants gradués et des attachés de



recherche. Plusieurs professeurs et étudiants de 4 cégeps au niveau de la formation professionnelle de même que 500 travailleurs oeuvrant dans 60 entreprises « nanos ». Par contre, il existe très peu d'information disponible sur les entreprises utilisatrices de NP.

Le potentiel d'exposition des travailleurs aux NP se retrouve lors de la production:

- ▼ Fuite du réacteur;
- ▼ Récupération du produit;
- ▼ Traitement post-production;
- ▼ Emballage, entreposage, exposition;
- ▼ Entretien des équipements;
- ▼ Déversement.

Il existe également une diversité de risques reliés aux applications spécifiques à l'occasion de l'utilisation et de la transformation subséquente des NP. Mais presque tous les procédés de production et de transformation offrent un potentiel d'exposition des travailleurs.

Difficile de faire une évaluation quantitative du risque

« En fait, les carences des données toxicologiques actuelles s'expliquent par la faible quantité d'informations disponibles, la complexité des interactions NP-organisme et la difficulté de pouvoir conclure de façon définitive sur la toxicité d'une NP spécifique.

« Les deux principaux facteurs limitatifs nous semblent liés au nombre restreint d'études portant sur les mêmes produits en utilisant des méthodologies et des voies d'absorption représentatives de l'exposition professionnelle et aux caractérisations souvent incomplètes des NP ne permettant pas

d'assurer que les NP utilisées soient identiques. La disponibilité prochaine de produits de référence internationaux permettra au moins l'utilisation de produits identiques dans différents laboratoires et contribuera donc à mieux cerner les variables influençant la toxicité. »³ Ouf! Sans trop vulgariser, il faut être en mesure de comparer des oranges avec des oranges et des oignons avec des oignons pour pouvoir en tirer des enseignements valables sur les risques reliés à l'exposition ou à l'utilisation de NP spécifiques.

« Avec le niveau élevé d'incertitudes relatives à la toxicité de la majorité des NP disponibles de même qu'avec le manque quasi-total d'informations sur les expositions professionnelles, il est difficile de faire une évaluation quantitative du risque spécifique pour chaque NP ».⁴

La prévention dès maintenant

En conclusion, les chercheurs de l'IRSST estiment que « (...) le développement de nouveaux matériaux dans ce domaine (les NP) se poursuit inlassablement et les effets sur la santé ne peuvent pas être tous étudiés »⁵. Par ailleurs les auteurs de l'étude préconisent « (...) sur la base d'une approche de prévention et du principe de précaution, de prendre dès à présent toutes les mesures nécessaires pour limiter l'exposition et protéger la santé des personnes potentiellement exposées.

« Dans un tel contexte, les auteurs sont d'avis que l'IRSST devrait promouvoir l'instauration de procédures strictes de prévention qui demeure la seule façon de prévenir l'exposition professionnelle et le risque de développement de maladies professionnelles autant au niveau des chercheurs et des étudiants qui font le développement que des travailleurs qui oeuvrent à la synthèse, à la transformation ou à l'utilisation de NP. »

Nous suivrons donc ce dossier de près, particulièrement au chapitre de la production d'outils de prévention par l'IRSST.

1. Présentation de Claude Ostiguy au SCFP le 23 avril 2008
2. Idem
3. Les effets sur la santé reliés aux nanoparticules, 2^e édition (avril 2008)–IRSST, p. 88.
4. Idem, p. 88.
5. Idem, p. 93.

Notez ces dates importantes à votre agenda

15 et 16 octobre 2008
Rencontre des plaideuses et plaideurs de la FTQ
Au Centre Sheraton Laval.
La convocation officielle ainsi que les formulaires d'inscription seront acheminés par la poste aux sections locales en juin.

Qu'on se le dise

Éliminer ou gérer, voilà la question!

L'objet de la Loi sur la santé et la sécurité du travail est l'élimination des risques à la source. C'est suite à des pressions constantes de la FTQ que le législateur a privilégié cette approche au moment de l'adoption de la Loi en 1979. Mais voici que près de 30 ans plus tard, certains voudraient nous faire croire que plutôt que d'éliminer les risques, on doit les évaluer et les gérer. On cherche à nous convaincre qu'évaluer un risque à l'aide d'une grille d'analyse, pour ensuite le gérer, est plus efficace que de l'éliminer. On tente, ce faisant, de revenir à la situation qui prévalait avant l'adoption de la Loi, une époque où les accidents du travail survenaient à cause de la négligence des travailleurs et des travailleuses... Lorsqu'on regarde les résultats des exercices de gestion des stocks de morues de l'Atlantique, de la forêt québécoise, de nos services de santé ou encore de nos routes et viaducs, il y a tout lieu de s'inquiéter.

Vous respirez des solvants, mais juste un peu; vous risquez une chute de 10 mètres, mais juste un peu; vous pourriez être victime de violence, mais juste un peu. Ne pourrait-on pas agir juste un peu sur de telles situations? Y a-t-il absence de risques suite à une exposition durant 20 ans à juste un peu de solvants? Est-il possible de tomber juste un peu? Est-il possible d'être juste un peu victime d'une agression? La réponse est évidemment non.

Pendant que les gestionnaires « gèrent », les travailleurs et les travailleuses cohabitent avec le risque et vivent avec les conséquences des lésions professionnelles lorsque le système flanche.

À la FTQ, nous sommes convaincus qu'une fois un risque identifié, il est préférable et plus durable de l'éliminer à la source, une bonne fois pour toutes. Voilà la solution!

PERSONNES TUÉES OU BLESSÉES AU TRAVAIL

SUITE DE LA PAGE 1



PHOTOS MARTINE DOYON

Le cas de l'entreprise Transpavé à Saint-Eustache, qui a plaidé coupable à des accusations de négligence criminelle ayant causé la mort, est dénoncé par le président de la FTQ.

«Steve L'Écuyer ne doit pas être mort pour rien. Le procureur général aurait dû poursuivre les administrateurs. Cette entreprise, condamnée à payer une simple amende, s'en tire trop facilement. Nous comptons qu'à l'avenir le procureur général applique la règle de tolérance zéro à l'endroit des employeurs qui se moquent délibérément de la santé et de la sécurité du travail.

«La FTQ demande également au ministre du Travail d'imposer des amendes plus sévères aux mauvais employeurs. Actuellement, au Québec, la loi régissant la CSST prévoit une peine maximale de 50 000 \$, pour un entrepreneur responsable de la mort d'un travailleur, alors qu'en Ontario l'amende est de un demi-million de dollars. Québec doit hausser les amendes», a ajouté Michel Arsenault.

Dans un discours très émouvant, le directeur général adjoint de la FTQ-Construction et président du Comité santé et sécurité de la FTQ, Richard Goyette, a rappelé que l'organisation du travail demeure le principal

responsable des accidents de travail et qu'il est de la responsabilité des employeurs de changer les choses.

Richard Goyette a pris le temps de nommer par leur prénom des victimes d'accident du travail décédées à chaque mois au cours de la dernière année. Il a également rendu hommage à la mère de Steve L'Écuyer, présente à l'événement. Rappelons que Steve L'Écuyer est mort en 2005 à l'âge de 23 ans écrasé par une pince à pavé. La compagnie Transpavé a été reconnue coupable de négligence criminelle.



207 pochettes de sang ont été installées sur les lieux pour symboliser les 207 personnes mortes au travail en 2007 au Québec.



Construction : 5 % de la main-d'œuvre, 26 % des décès

La situation qui prévaut dans l'industrie de la construction est alarmante. Depuis 30 ans, on y relève bon an mal an entre 20 et 60 décès reliés au travail. Les travailleurs de la construction ne représentent que 5 % de la main-d'œuvre active au Québec, mais ils sont victimes de 26 % de tous les décès accidentels.

9^e SOIRÉE VINS ET FROMAGES Une soirée réussie et nécessaire

LE 3 AVRIL DERNIER, 250 PERSONNES PRÉOCCUPÉES PAR LA DÉFENSE DES ACCIDENTÉS DU TRAVAIL SE RÉUNISSAIENT POUR LA 9^e SOIRÉE VINS ET FROMAGES AU PROFIT DE LA FONDATION DR BENOIT DESHAIES. LA SOIRÉE A PERMIS D'AMASSER PLUS DE 40 000 \$. CETTE SOMME SERVIRA À ATTEINDRE L'OBJECTIF PREMIER DE LA FONDATION QUI EST D'AIDER LES VICTIMES DE LÉSIONS PROFESSIONNELLES. COMMENT S'Y PREND-T-ELLE?



CHARLES PAQUETTE

Une situation récente démontre l'importance de l'existence d'un organisme comme la Fondation. Un soudeur, âgé de 58 ans et résidant au Canada depuis 18 ans, avait dû subir des examens médicaux à son arrivée au pays afin de démontrer qu'il était en bonne santé. Vers 2002, suite à des problèmes respiratoires, ses médecins ordonnaient un arrêt de travail. Après plusieurs consultations auprès de spécialistes, un diagnostic de fibrose pulmonaire était posé. Une réclamation à la CSST s'ensuivit et cette dernière transmettait le dossier au comité des pneumologues. Trois spécialistes conclurent qu'il n'y avait pas de relation avec le travail et la réclamation fut donc rejetée. Le travailleur contesta cette décision et son dossier fut acheminé au comité des présidents. Trois autres pneumologues arrivèrent « curieusement » à la même conclusion. Le travailleur se retrouva donc sans revenu et incapable de travailler. Six pneumologues affirmaient que sa maladie n'était pas reliée au travail, malgré qu'il ait soudé en espace clos de façon régulière et aussi fait du meulage.

Le travailleur est heureusement mis en contact avec la Fondation Dr Benoit Deshaies et on le réfère aussi à l'Aide juridique. Les frais d'expertise seront partagés entre l'Aide juridique et la Fondation. La cause a finalement été entendue à la Commission des lésions professionnelles (CLP). Avec un seul pneumologue et une saine application de la loi et de la jurisprudence, le travailleur a gagné sa cause.

La rigueur scientifique et la rigueur juridique sont des concepts distincts. La jurisprudence de la Cour suprême du Canada et de la Cour d'appel du Québec est claire: «Les lois à caractère social, telle la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (LATMP), doivent recevoir une interprétation large et libérale pour la victime». Les tribunaux administratifs doivent rendre leurs décisions en appliquant la règle de la probabilité, c'est-à-dire que s'il est plus probable (50 % plus un) que la maladie est reliée au travail, le cas doit être reconnu.

Pendant toutes ces années, le travailleur et sa famille ont dû subir les contraintes reliées à la précarité et également vivre de l'aide sociale. Trop de gens vivent malheureusement des situations semblables et, voyant la complexité des dédales administratifs, préfèrent abandonner leur contestation.

Les critères pour pouvoir bénéficier des services offerts par la Fondation sont simples. La personne doit être sous le seuil de faible revenu de Statistique Canada et avoir été victime d'une lésion professionnelle, qu'elle soit reconnue ou non par la CSST. Pour contribuer financièrement à la mission de la Fondation Dr Benoit Deshaies ou pour plus d'information sur la Fondation, vous pouvez consulter le site Internet : **fondationdrdeshaies.org**

Si vous souhaitez assister à la 10^e Soirée vins et fromages qui se tiendra au printemps 2009, soyez à l'affût pour en connaître la date, car les billets s'envoleront très rapidement.

Changement de garde chez les TCA

Luc Desnoyers, directeur des TCA-Québec et vice-président de la FTQ, a annoncé son départ à la retraite aux personnes déléguées du Conseil québécois de son syndicat en avril dernier. Au cours de la même réunion, Jean-Pierre Fortin a été choisi pour lui succéder. Luc Desnoyers était devenu représentant national des TCA en 1981 et, quelques années plus tard, l'adjoint du directeur québécois, Claude Ducharme. En 1995, il prenait la relève de ce dernier suite à son décès subit. La même année, pendant le long lock-out qui a mis environ 500 salariés de Kenworth à la rue, il a joué un rôle majeur dans la relance de l'usine (rebaptisée Paccar). Quant à Jean-Pierre Fortin, d'abord travailleur à la United Aircraft à partir de 1973, son parcours est celui du militant de base qui a gravi tous les échelons jusqu'à la direction québécoise de son syndicat. Il a participé activement à la grève historique de la United Aircraft déclenchée en 1974. Par la suite, il a été élu délégué d'atelier, président du comité syndical d'usine, vice-président puis président du Conseil québécois des TCA. En 2004, il était nommé directeur régional des TCA, jouant le rôle d'adjoint du directeur québécois.



Jean-Pierre Fortin et Luc Desnoyers au Conseil québécois des TCA en avril dernier.



ISABELLE GAREAU

Hommage à une militante

Le Conseil régional FTQ Côte-Nord a profité de la Journée internationale des femmes, le 8 mars dernier, pour rendre un hommage à la consoeur Charlaïne Sirois.

Représentante pour le SCFP en Côte-Nord depuis peu, Charlaïne a été présidente du Conseil régional pendant près de 4 ans. Elle a su s'entourer d'une équipe compétente pour faire du Conseil un mouvement actif. Par son dynamisme, son implication dans plusieurs dossiers régionaux et sa grande disponibilité, elle a su faire bouger les choses. Tel Obélix, qui est tombé dans la marmite de la potion magique, Charlaïne est tombée dans la marmite de la FTQ.

Le président du Conseil, Réjean Girard, au nom des travailleuses et des travailleurs de la région, lève son chapeau à cette militante engagée, femme de principe et de cœur. Bonne chance dans ton nouveau défi Charlaïne.

NOUVEAU CONSEILLER FTQ EN ESTRIE



ISABELLE GAREAU

Ricky Lewis est entré en fonction comme conseiller régional FTQ en Estrie le 14 avril dernier en remplacement du confrère Marc Bellemare qui s'occupera dorénavant uniquement de dossiers nationaux.

Depuis 1988, Ricky travaillait comme opérateur de ligne d'extrusion chez Waterville T.G., ancien syndicat des Ouvriers unis du caoutchouc d'Amérique (OUCA), fusionné avec le Syndicat des Métallos en 1995.

Impliqué syndicalement depuis 19 ans, il a été délégué syndical, coordonnateur et vice-président. Il a également été président de la section locale 696 du Syndicat des Métallos de 1998 à 2008.

Ricky a suivi plusieurs formations syndicales, notamment en santé et sécurité, leadership, négociation et délégué social. Il siège au comité sectoriel de main-d'oeuvre du caoutchouc (CSMO) et sur le conseil d'administration de Centraide Estrie.

Bienvenue Ricky.

Décès de Diane Benoit

La FTQ tient à rendre hommage à la consoeur Diane Benoit, décédée le 20 mars dernier. Syndicaliste convaincue, Diane avait comme passion la justice sociale. C'est cette passion qui a mené sa vie, que ce soit lors des négociations au Collège du Vieux-Montréal, au Collège de Maisonneuve, ou dans son entourage immédiat. Elle s'est ensuite dévouée pendant dix ans à titre de représentante de la FTQ et du Fonds de solidarité FTQ pour les campagnes Centraide, travaillant avec acharnement, inventant de nouvelles manières de faire pour le succès de la Campagne annuelle.

La FTQ offre ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses amis.

LES MOTS QU'IL FAUT

Initier

Il est devenu courant de lire ou d'entendre : *Le syndicat a initié un projet pour venir en aide aux sinistrés* – *Le maire de Montréal a initié l'activité portes ouvertes*. Ces barbarismes sont dus à un rapprochement maladroit avec initiative, **initial** et avec le verbe anglais **to initiate**.

Initier signifie

- enseigner les premières notions d'une pratique, d'un art, d'une technique : initier à la peinture, au yoga...;
- admettre par un rituel un adepte dans une société secrète un culte ou un milieu très fermé;
- par extension de ces deux sens, révéler des informations très confidentielles, connues d'un tout petit groupe de personnes.

Les mauvais emplois signalés ci-dessus doivent être remplacés par : **est à l'origine de, a pris l'initiative, a conçu, a lancé...**

Source : Jacques Pépin, Défense de la langue française, page 31, numéro 226

Un nouveau départ pour la présidence du SCFP-Québec!

Quelque 450 personnes se sont réunies à Montréal, en congrès spécial le 27 mars dernier, afin de remercier Mario Gervais pour ses six années de présidence au SCFP-Québec et pour accueillir chaleureusement Lucie Levasseur, nouvellement élue à ce poste.



MICHEL CHARTRAND

On se rappelle qu'en février dernier, Mario Gervais avait publiquement annoncé son départ à la retraite après plusieurs années d'engagement syndical au sein du SCFP.

Ayant débuté en 1975, alors qu'il était technicien à Hydro-Québec, son engagement continu auprès de ses confrères et de ses consoeurs de travail lui a permis de gravir graduellement les échelons et de devenir, en 1991, président du Syndicat des technologues d'Hydro-Québec, SCFP, section locale 957. En 2002, il devenait président du SCFP-Québec et vice-président régional du SCFP National. Sous sa présidence, le SCFP-Québec a continué sa progression, passant de 95 000 membres en 2002 à 105 000 aujourd'hui.

Nouvellement élue comme présidente du SCFP-Québec, Lucie Levasseur n'est pas pour autant nouvelle dans le milieu. Lucie est une militante de longue date, issue du secteur universitaire. Native de Québec, elle est embauchée à la Télé-Université du Québec en 1978. Son engagement syndical débute en 1988. De 1991 à 1996, après avoir occupé plusieurs postes au sein de son syndicat local, elle devient formatrice syndicale. Depuis 1998, elle a tour à tour occupé les postes de trésorière, vice-présidente et présidente du secteur universitaire du SCFP. Vice-présidente du SCFP-Québec depuis 2003, elle y assumait aussi, depuis 2004, la responsabilité politique du dossier de la condition féminine. Au cours de l'automne 2007, de nouvelles responsabilités lui ont été confiées, alors qu'elle était successivement élue vice-présidente régionale du SCFP pancanadien et vice-présidente de la FTQ, deux fonctions qu'elle continuera d'assumer en plus de la présidence du SCFP-Québec.

LISTE DES CONFLITS FTQ AU 13 MAI 2008

EMPLOYEUR	VILLE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	SYNDICAT	DÉBUT DU CONFLIT
Domtar	Lebel-sur-Quévillon	425	SCEP-1492	2005-11-24 (lock-out)
Le Journal de Québec, une division de Corporation Sun Média (Quebecor inc.) (employés de bureau)	Québec	70	SCFP-2808	2007-04-22 (lock-out)
Le Journal de Québec, une division de Corporation Sun Média (Quebecor inc.) (employés de rédaction)	Québec	74	SCFP-1450	2007-04-22 (lock-out)
Le Journal de Québec, une division de Corporation Sun Média (Quebecor inc.) (imprimerie)	Québec	120	SCFP-1872	2007-04-22 (grève)
Péto-Canada (raffinerie)	Montréal	262	SCEP-175	2007-11-17 (lock-out)
Scepter Aluminium Company	Chicoutimi	20	TCA-2004	2008-02-07
Matériaux spécialisés Louiseville	Louiseville	49	SCEP-866	2008-03-11
Corporation Urgence Santé	Montréal et Laval	50	SCFP-3642	2008-04-15

Les médias dans la rue !



Commotion dans le monde des médias alors que le groupe Remstar, qui veut mettre la main sur TQS, a annoncé 270 mises à pied et la fermeture du service des nouvelles de TQS à travers le Québec. Les travailleurs et les travailleuses de TQS à Québec, affiliés au SCFP, ont vivement dénoncé ce geste et ont fait front commun avec les autres syndicats de TQS pour s'opposer à la transaction devant le CRTC et le gouvernement conservateur.

Sur la photo, les travailleurs et les travailleuses manifestent devant les bureaux de TQS à Québec le 23 avril dernier.

L'ancien président de la FTQ, Henri Massé, est allé rencontrer les 252 lockoutés du Journal de Québec qui ont célébré, le 22 avril dernier, un bien triste anniversaire. Il y a un an que le président de Quebecor, Pierre Karl Péladeau, mettait en lock-out les travailleurs et les travailleuses du Journal de Québec.



RECOMMANDATION D'ACCEPTATION DE LA DERNIÈRE OFFRE DE BELL

Les sections locales qui représentent les 5 000 techniciens et techniciennes du Québec et de l'Ontario se sont rencontrées en colloque, le 7 mai dernier, afin de se prononcer sur une troisième offre négociée dans une ronde de dernière chance afin d'éviter une grève ou un lock-out. Au terme de la réunion, les membres du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) ont décidé de recommander l'acceptation de cette offre. L'ensemble de nos confrères et consoeurs de Bell auront ainsi l'occasion de se prononcer au cours des prochaines semaines alors que des assemblées seront tenues partout au Québec.

Le confrère vice-président exécutif du SCEP, Michel Ouimet, rappelle que « cette offre intervient au terme d'une négociation extrêmement difficile compte tenu du contexte actuel et des concessions exigées par l'employeur ».

La direction et toute l'équipe de la FTQ vous souhaitent un bel été et de bonnes vacances!

Si vous déménagez, n'oubliez pas de nous en aviser en remplissant le coupon ci-contre et en nous le retournant avec l'étiquette de votre ancienne adresse. Vous pouvez également effectuer le changement par courriel à l'adresse

jmartin@ftq.qc.ca

(Bien indiquer votre ancienne adresse)

Le Monde ouvrier fait relâche jusqu'en septembre.

Vos commentaires et vos suggestions d'articles sont toujours les bienvenus, n'hésitez pas à nous écrire: igareau@ftq.qc.ca

Convention du service poste-publications n° 40063488
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3

BIENVENUE À LA FTQ

- ▼ **SCFP**: CLD de la MRC de Matane (Matane et autres), Ville de Deux-Montagnes, Office municipal d'habitation de Longueuil, Ville de Châteauguay, Ville de Rouyn-Noranda (Rouyn-Noranda et Évain), Municipalité de Saint-Amable, Office municipal d'habitation de Montréal, Ville de Terrebonne;
- ▼ **TUAC**: Mouvement des associations générales étudiantes de l'Université du Québec à Chicoutimi (MAGE-UQAC) (Chicoutimi), 6916244 Canada inc. (IGA Extra) (Gatineau), Van Houtte inc. (Montréal), Wesco Distribution Canada inc. (Dorval), Pharmacie Couture Salomon S.E.N.C. (Anjou), Meubles et Électroménagers ML inc. (Montréal et Greenfield Park);
- ▼ **Teamsters**: Béton Provincial inc. (Saint-Romuald), Groupe Robert (1641-9749 Québec inc.) (Division Gadouas Lachine) (Lachine), Rona inc. (Candiac), Prizm inc. Restaurant Pizza Hut/Poulet Frit Kentucky (PFK) (91, boul. Harwood Vaudreuil-Dorion), Prizm inc. Restaurant Poulet Frit Kentucky 1191 (PFK) (314, chemin Larocque, Salaberry-de-Valleyfield), Prizm inc. (Salaberry-de-Valleyfield), Univers Graphique inc. (Terrebonne), Limocar Rive-Sud (Saint-Philippe), Kraft Fleet (Montréal);
- ▼ **SQEEs**: Morrow & Roy S.E.N.C. Manoir St-Jean (Québec);
- ▼ **Métallos**: Centre de carrosserie Automatch inc. (Rouyn-Noranda), Montréal Aéroport Hilton International (Dorval);
- ▼ **UES**: Groupe Arctic Beluga (ALCOPAY) (Bécancour), Greenwin Property Management inc. (Montréal), 116862 Canada inc. Société Westmount One (Montréal), Les réservoirs Gil-Fab international inc. (Mascouche), Château Romanoff (Salaberry-de-Valleyfield), Résidence L'Anneau d'Or (Salaberry-de-Valleyfield);
- ▼ **SCEP**: Groupement des propriétaires de boisés privés de Charlevoix inc. (Clermont), Bell Distribution inc. (Bell Canada) (Montréal);
- ▼ **TCA**: Flextor inc. (Boucherville);
- ▼ **AFPC**: Université de Montréal et tous les établissements affiliés (Montréal);
- ▼ **IATSE**: Cineplex Divertissement LP (Montréal);
- ▼ **SEPB**: Caisse Desjardins du Marigot de Laval (Laval);
- ▼ **Conseil du Québec-Unite Here**: Liz Claiborne Canada inc. (Ville Mont-Royal);
- ▼ **Union internationale des travailleurs du verre, mouleurs, poterie, plastique et autres (VMP)**: Supérieur Propane, une division de Supérieur plus inc. (Les Cèdres);
- ▼ **AIMTA**: A. & R. Belley inc. (Sherbrooke et Québec), Hélicraft (Saint-Hubert), GE Elano Canada inc. (Mirabel).

COUPON D'ABONNEMENT GRATUIT

Nom	Prénom		
Syndicat ou organisme	Section locale		
Adresse			
Ville	Province	Code postal	
Employeur			
Téléphone	Travail ()	Poste	Résidence ()
Courriel			Nombre d'exemplaires

LES LOCKOUTÉS DE PETRO-CANADA DÉPOSENT UNE PLAINTE POUR NÉGOCIATION DE MAUVAISE FOI

Le 8 mai dernier, le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) a déposé une requête devant la Commission des relations du travail (CRT) afin de dénoncer le comportement de Petro-Canada qui tente de dénigrer les dirigeants et représentants syndicaux et s'adresse directement aux membres sans respecter les instances syndicales. « Ces agissements sont non seulement inacceptables, ils sont illégaux. Cette compagnie richissime qui vient encore de déclarer des revenus records de plus de 1 milliard de dollars pour le premier trimestre de l'année se croit

au dessus des lois. Mais nous allons lui rappeler que ce n'est pas le cas », a déclaré Daniel Cloutier, représentant national du SCEP.

Les lockoutés sont présents partout... même aux séries éliminatoires de hockey!

Les membres de la section locale 175 du SCEP sont extrê-

mement actifs alors qu'ils mènent plusieurs activités afin d'encourager la population à boycotter les produits de Petro-Canada. Entre autres activités, une tournée des stations d'essence est en cours dans la région de Montréal et dans les environs. Les membres ont aussi rendu visite aux confrères et consoeurs du SCFP du MédiaMatinQuébec qui soulignaient le premier anniversaire de leur lock-out le 22 avril dernier. Un groupe de travailleurs a même réussi à se faire voir durant plusieurs minutes lors d'un match qui opposait le Canadien de Mont-

réal aux Bruins de Boston. Une petite délégation s'est aussi rendue à Calgary, à la fin avril, afin de participer à l'assemblée des actionnaires de Petro-Canada. Nos confrères et consoeurs ont aussi pris part à la marche du 3 mai dernier, à Montréal. Plus récemment, les membres du SCEP, qui étaient réunis à Trois-Rivières pour l'Assemblée annuelle des sections locales du Québec (ASQ), ont organisé une quête afin de venir en aide aux travailleurs de Petro-Canada. « Les membres et le syndicat national ont été généreux. Ça fait chaud au cœur de voir plus 400 de nos confrères et consoeurs se lever et nous manifester

leur soutien avec tant d'ardeur. On a chargé nos batteries et c'est certain que nous ne lâcherons pas », a ajouté M. Cloutier.

Les négociations font du surplace

Malgré le conflit, des rencontres de négociation ont eu lieu au cours des dernières semaines en compagnie d'une conciliatrice. Cependant, Petro-Canada s'entête à maintenir ses demandes de concessions et ses attaques contre le syndicat. « Petro doit comprendre que nous ne nous laisserons pas faire et que ce n'est pas un employeur qui va décider des affaires syndicales », a conclu M. Cloutier.

